

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Commission des institutions,
des affaires internationales et européennes,
et des relations avec les communes

Papeete, le 25 JUIN 2020

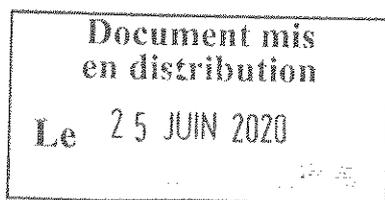
N° 54-2020

RAPPORT

relatif à une proposition d'acte de délégation de l'assemblée de la Polynésie française à la commission permanente,

présenté au nom de la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes,

par Monsieur le représentant Yves CHING



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

L'article 127 de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française prévoit qu'entre les sessions, la commission permanente règle par ses délibérations les affaires qui lui sont renvoyées par l'assemblée.

La proposition d'acte de délégation ci-jointe propose donc de fixer les différentes habilitations que l'assemblée de la Polynésie française prévoit d'accorder à la commission permanente durant l'intersession.

Examinée en commission le 25 juin 2020, la proposition d'acte de délégation de l'assemblée de la Polynésie française à la commission permanente a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter la proposition d'acte de délégation ci-jointe.

LE RAPPORTEUR

Yves CHING

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ACTE DE DÉLÉGATION N° DP/APF
DU

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la proposition d'acte de délégation enregistrée au secrétariat général de l'assemblée de la Polynésie française sous le n° 4498 du 19 juin 2020 ;

Vu la lettre n° /2020/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- La commission permanente est habilitée, durant l'intersession, à délibérer sur les affaires qui figurent en annexe au présent acte de délégation.

Article 2.- La commission permanente est habilitée, durant la même période, à émettre des avis sur les textes pour lesquels la consultation de l'assemblée de la Polynésie française par l'État est prévue, sauf lorsqu'est en cause la définition du statut de la Polynésie française prévue par l'article 74 de la Constitution.

Article 3.- Le président de l'assemblée de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent acte de délégation qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Béatrice LUCAS

Le président,

Gaston TONG SANG

ANNEXE

LISTE DES AFFAIRES RENVOYÉES À LA COMMISSION PERMANENTE

Demandes d'avis

1. Demande d'avis sur la constitution du domaine public de la commune de PUNAAUIA
(Lettre n° 289/DIRAJ du 26-5-2020)
2. Demande d'avis sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté de Monaco relatif au régime fiscal des dons et legs faits aux personnes publiques et aux organismes à but désintéressé
(Lettre n° 292/DIRAJ du 26-5-2020)

Projets de délibération

3. Projets de délibération portant approbation des comptes financiers des établissements publics de la Polynésie française
4. Projet de délibération portant approbation du compte administratif de l'exercice 2019 du Conseil économique, social, environnemental et culturel et affectation de son résultat
5. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2018 de l'établissement Tahiti Nui Aménagement et Développement et affectation de son résultat
(Lettre n° 6443/PR du 13-9-2019)
6. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du budget principal du Lycée polyvalent de TAAONE et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 1252/PR du 25-2-2020)
7. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège de TAAONE et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 1253/PR du 25-2-2020)
8. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2018 de l'Établissement d'Achats Groupés et affectation de son résultat
(Lettre n° 1555/PR du 10-3-2020)
9. Projet de délibération portant approbation des comptes financiers des exercices 2015 à 2017, et portant affectation des résultats de la section de fonctionnement des exercices 2015 à 2017 du service de restauration et d'hébergement du LYCÉE POLYVALENT de TAAONE
(Lettre n° 1712/PR du 17-3-2020)
10. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2019 de l'établissement public administratif dénommé « Fare Tama Hau » et affectation de son résultat
(Lettre n° 2322/PR du 16-4-2020)
11. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'OPH pour l'exercice 2018 et affectation de son résultat
(Lettre n° 2356/PR du 17-4-2020)
12. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Lycée Tuianu LE GAYIC et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3179/PR du 29-5-2020)

13. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège Tinomana EBB de TEVA I UTA et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3191/PR du 29-5-2020)
14. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège de PAPARA et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3192/PR du 29-5-2020)
15. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège de MAKEMO et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3242/PR du 2-6-2020)
16. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège de TIPAERUI et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3243/PR du 2-6-2020)
17. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Lycée polyvalent de TARAVAO et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3334/PR du 8-6-2020)
18. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Lycée Paul GAUGUIN et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3439/PR du 10-6-2020)
19. Projet de délibération portant approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 de l'établissement public Office des postes et télécommunications et affectation de son résultat
(Lettre n° 3678/PR du 22-6-2020)
20. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Collège de TARAVAO et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3687/PR du 22-6-2020)
21. Projet de délibération portant approbation du compte financier 2018 du Lycée hôtelier de TAHITI et portant affectation de son résultat
(Lettre n° 3700/PR du 23-6-2020)
22. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2019 de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire
23. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2019 de l'établissement Vanille de Tahiti
24. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2019 de l'Institut Louis Malardé
25. Projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2019 de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPEFPA)
26. Projet de délibération portant approbation du compte financier du Conservatoire artistique de la Polynésie française pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat
27. Projet de délibération portant approbation du compte financier du Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Manaha pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat
28. Projet de délibération portant approbation du compte financier de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat